

# L'orthographe

L'orthographe est le nom donné à l'ensemble des règles qui concernent l'écrit d'une langue. Le mot orthographe vient du grec ortho- et graphie signifiant écrire droit dans le sens d'écrire correctement. L'orthographe concerne aussi bien la retranscription des phonèmes (la forme écrite des mots - orthographe lexicale) qui composent les mots de la langue que les règles qui concernent le genre, le nombre ou l'accord du mot (orthographe grammaticale).

La transcription des phonèmes peut être transcrite par une ou plusieurs lettres et la transcription des sons n'est que rarement la mise en correspondance d'un phonème et d'une lettre.

Un phonème unique peut être marqué par une lettre, deux lettres ou même trois lettres.

Exemples : le phonème "o" est marqué par *o* dans *pot*, par *au* dans *Pau*, par *eau* dans *peau*. Le phonème *f* peut correspondre à la lettre *f*, à la double lettre *ff* ou à *ph* (*philologie*). Le phonème *v* est dans la majorité des cas représenté à l'écrit par la lettre *v* (*valise*), mais il peut aussi, quoique rarement, s'écrire *w* (*wallon*). Le *e* ouvert peut être transcrit par *è* (*prière*), *e* (*mer*), *é* (*pénalité*), *ê* (*trêve*), *ë* (*Noël*), *ei* (*neige*) ou encore *ai* (*plaire*). Certains phonèmes, comme *ou* et *ch*, ne peuvent être transcrits que par un groupe de deux lettres (*ou*); (*ch*, *sh*; *et sc dans fascisme*). Le phonème *ch* peut également être retranscrit par un trigramme (*schisme*).

Une lettre unique peut correspondre à deux phonèmes, comme *x*, qui retranscrit *ks* dans *fax*, *axe* et *gz* dans *exercice*, *examen*. Le phonème *ks* peut en outre être retranscrit par *cc* (*accéder*) ou par *xc* (*exciter*).

Un certain nombre de lettres ne correspond à la retranscription d'aucun phonème. Elles ne sont pas audibles mais jouent un rôle essentiel à l'écrit car elles apportent l'indication du genre ou du nombre. Grâce aux liaisons, elles sont cependant perceptibles devant une voyelle (*de gentils épagueuls*) ou un *h* muet (*de belles histoires*). Le pluriel des noms et des adjectifs est indiqué à l'écrit la plupart du temps par *-s* (*manèges*), sauf pour les mots qui se terminent déjà au singulier par *-s*, *-x*, ou *-z* (*près*, *poix*, *raz*). Le pluriel des noms en *-au*, -

*eau* et *-eu* est en *-x* (*tuyaux, seaux, neveux*). Celui des noms en *-ou* est marqué régulièrement par *-s* (*clous*) sauf sept noms marqués par *-x* (*bijoux, cailloux, choux, genoux, hiboux, joujoux et poux*) que l'on retient par la phrase mnémotechnique : *Viens mon chou sur mes genoux avec tes joujoux et tes bijoux. Emporte des cailloux pour lancer sur les hiboux pleins de poux* .

Pour ce qui est des verbes, on peut voir le même phénomène pour ce qui est des formes verbales. Le *s* de *parles, parlas, parlais, parleras, parlerais* est une caractéristique de la deuxième personne du singulier (*avec Tu toujours s*). La distinction entre le passé simple *parlas* et l'imparfait *parlais* est audible alors que la différence entre *parlai* et *parlais* n'est marquée qu'à l'écrit. Les mêmes remarques s'appliquent à l'indicatif futur et au conditionnel présent que l'on ne peut distinguer qu'à l'écrit.

Certaines lettres qui apparaissent à l'écrit ne se prononcent pas à l'oral. On parle alors de lettres muettes. Elles n'ont aucune raison d'être si ce n'est l'évolution historique du mot. Nous connaissons tous le *e* muet final sans qu'il n'ait comme fonction d'indiquer la forme féminine (*le foie*), le *h*, qui joue parfois un rôle dans les phénomènes de liaison et d'élision : le *h* dit muet (*homme, histoire*) et non dans le cas du *h* dit aspiré (*hérisson, hêtre*). Les lettres muettes peuvent aussi se trouver au centre des mots : (*compter, scène*), ou en finale de mot (*banc, poing, poids, temps, long, court, dont, petit, grand, haut, choix, assez, vingt, cent, galop, plomb, enfant, fonds, puis, puits, mois, mort*).

Certaines consonnes doubles retranscrivent un phonème simple : (*abbaye, accabler, addition, affaire, agglutiner, akkadien, illégal, emmener, ennemi, apparaître, arrêter, asseoir, attendre*), mais le redoublement du *b* (*abbé, abbatiale*), du *d* (*additif, adduction*), du *g* (*aggraver, agglomérer*) est rare, celui de *k, j, v, et z* est exceptionnel et limité à des emprunts à des langues étrangères, et celui de *q, x et w* impossible. Il y a par contre peu de redoublement de voyelles (*alcool*).

L'orthographe permet également de distinguer entre eux des mots homophones (*sot, seau, saut, sceau; thym, teint, tain; vers, vert, verre, ver; signe, cygne...*).